

## Examen final en Production de journal

Niveau : Journalisme 1<sup>ère</sup> année ENSTIC    Durée : 1heure    Prof : Dr Alain Junior DOKPO

### I- Questions à choix multiples

- 1) L'ours d'un journal est l'une des obligations mises à la charge :
  - a) des Directeurs de publications
  - b) des propriétaires de journaux nationaux
  - c) des propriétaires de journaux étrangers
  - d) de tout propriétaire de journaux
  
- 2) Aux yeux de la loi, le directeur de publication doit effectuer le dépôt judiciaire :
  - a) 30mn ouvrables avant la mise en vente des journaux
  - b) 1heure ouvrables avant la mise en vente des journaux
  - c) Deux heures ouvrables avant la mise en vente des journaux
  
- 3) Il y a diffamation lorsque le journaliste :
  - a) Publie des informations fausses
  - b) Publie des informations interdites
  - c) Impute et / ou allègue un fait de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne
  
- 4) Les délits de presse sont :
  - a) des fautes professionnelles que commettent les journalistes dans le cadre de leur formation
  - b) des infractions commises par les journalistes qui ne respectent ni déontologie, ni éthique
  - c) des fautes professionnelles que commettent les journalistes dans le cadre de l'exercice de leurs activités professionnelles
  
- 5) Si un bi-hebdomadaire tire 1500 exemplaires, sa production annuelle est : ?